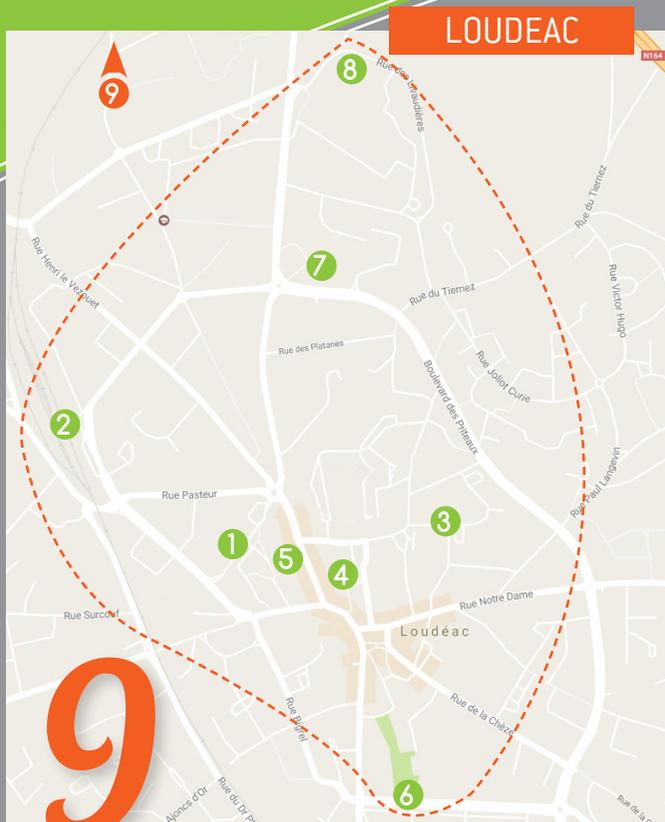


## Attention :

Le transport à la demande n'assure pas le trajet à l'intérieur du périmètre orange (centre ville de Loudéac) en dehors des points d'arrêts collectifs, sauf pour les personnes à mobilité réduite et les personnes de plus de 70 ans.



9 points d'arrêt

- 1 Champ de Foire
- 2 Gare
- 3 Centre Hospitalier, rue de la Chesnaie
- 4 Poste
- 5 Maison des Services Publics
- 6 Bd Victor Etienne (cinéma)
- 7 Salle Omnisport/Palais des Congrès
- 8 Piscine Les Aquatides
- 9 Zone commerciale Ker d'Hervé

# Mobi

BRETAGNE CENTRE

Un service proposé par :

CIAS LOUDEAC Communauté  
BRETAGNE CENTRE  
4/6 bd de la Gare  
22 600 LOUDEAC

[www.loudeac-communaute.bzh](http://www.loudeac-communaute.bzh)

Renseignements et réservations :

**0 810 22 22 22** Service 0,06 € / min  
+ prix appel

Centrale de mobilité des Côtes d'Armor  
02 96 68 31 39



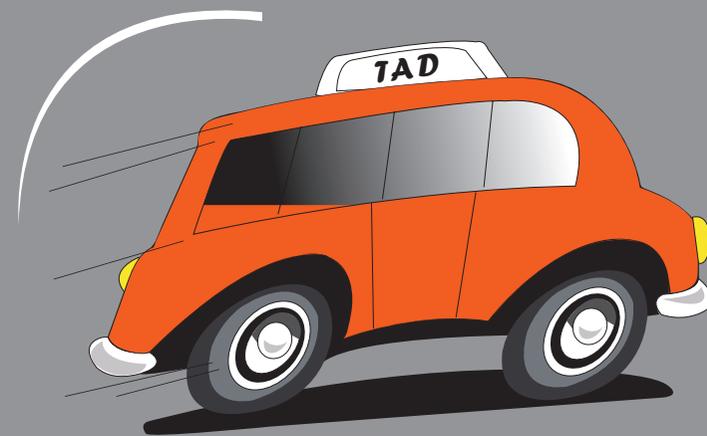
Conception graphique : Isabelle VISDELOUP, Service Communication, Loudéac Communauté Bretagne Centre

# Mobi

BRETAGNE CENTRE

*Envie de bouger,  
besoin de  
vous déplacer ...*

# Pensez au transport à la demande !



Peu importe où vous vous trouvez,  
**le Transport à la demande**   
 ...vient vous chercher !

**Mobi**  
 BRETAGNE CENTRE

en **3** étapes

Service de transport public, collectif de personnes,  
 organisé par Loudéac Communauté Bretagne Centre.

Pour votre première utilisation du service  
**Mobi Bretagne Centre**,  
 une inscription est nécessaire.

**Comment s'inscrire ?**

Pour bénéficier du service Mobi Bretagne Centre,  
 il suffit simplement de s'inscrire :  
 - à la mairie du domicile,  
 - ou au CCAS pour les habitants de Loudéac.

L'adhésion est annuelle et **GRATUITE**.

Le service est réservé aux habitants de la  
 communauté de communes, n'ayant pas de  
 moyen de transport.



**Accueil téléphonique  
 de la centrale de mobilité :**

Du Lundi au Vendredi, de 7h à 20h  
 Le Samedi de 8h à 12h.

**0 810 22 22 22** Service 0,06 € / min  
 + prix appel



**Horaires du service :**  
 Du Lundi au Samedi  
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
 6 jours sur 7 - Hors jours fériés.

Tout déplacement doit être réservé au plus tard le  
 jour ouvrable précédent la date du transport et ce  
 avant 12h.  
 Le vendredi avant 12h pour un voyage le lundi.



Sur l'ensemble du territoire  
 de la Communauté de Communes.  
 L'encaissement des 3€ se fera par  
 l'entreprise chargée du transport.



Service accessible  
 aux personnes  
 à mobilité réduite.

Le transport à la demande  
 est assuré en partenariat  
 avec des entreprises de transport du territoire.

**TARIF UNIQUE**  
**3€** LE TRAJET

**6€** ALLER  
 RETOUR